

DELIBERATION N°2020-21_67
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du Mardi 23 février 2021

12. Nouvelles demandes d'intention de formations en alternance pour la rentrée 2021

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 20 Membres représentés : 6 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les 2 nouvelles demandes d'intention de formations en alternance pour la rentrée 2021 qui concernent la licence et le master Arts du spectacle.

Besançon, le 24 février 2021

Pour la présidente et par délégation

La Directrice Générale des Services



Rabia DEGACHI



Annexes / pièces jointes :

Annexe 9 : dossiers d'intention d'alternance, cahiers des charges rentrée 2021 et calendriers de l'alternance pour la licence et le master arts du spectacle

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Étape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Étape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU
Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

*Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe*

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Licence d'Arts du spectacle

Champ : Arts

Mention : Licence Arts du spectacle

Spécialité : Arts de la scène

Parcours : Pré-professionnalisation dans les métiers du théâtre

Responsable de la formation : Guy Freixe

Nom Prénom : FREIXE Guy

Mail : guy.freixe@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Nadège CHEVRE

Nom Prénom : CHEVRE Nadège

Mail : nadege.chevre@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	---	--	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Un des objectifs de notre Licence Arts du spectacle est de faciliter l'accès aux différents métiers de la culture, en particulier ceux en lien avec les arts scéniques (théâtre, danse, marionnette, cirque). La formation entretient un lien régulier avec les milieux professionnels au sein des ateliers de pratique artistique (intervenants extérieurs) et dans les stages de pré-professionnalisation qui sont proposés chaque semestre. En troisième année, les attentes sont plus fortes et certains de nos étudiants nous demandent depuis plusieurs années de travailler étroitement avec les entreprises culturelles afin de trouver une insertion professionnelle à la fin de leur Licence. C'est dans ce cadre que nous souhaitons proposer dès l'année prochaine plusieurs contrats en alternance à nos étudiants de L3, avec comme finalité une formation auprès des structures culturelles de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les entreprises culturelles régionales seront privilégiées pour des raisons de proximité avec l'université de Franche-Comté.

Nous avons déjà des liens de partenariat forts avec le Centre Dramatique National de Besançon qui intervient depuis des années dans notre formation, mais aussi avec Les 2 Scènes de Besançon et le Granit, Scène Nationale de Belfort. Nous comptons approcher d'autres structures régionales, en particulier développer nos actions de terrain et de formation avec le Centre Dramatique National de Dijon.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme envisagé est celui de l'alternance d'une semaine à l'université et d'une semaine en entreprise.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 16 janvier 2021



Avis du directeur de la composante : Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 26 janvier 2021



CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Il est possible de suivre la formation en ayant déjà été alternant tout comme il sera possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le partenariat renforcé avec le CDN de Besançon est une chance exceptionnelle pour nos étudiants en alternance qui pourront ainsi se former auprès d'une entreprise culturelle d'un haut niveau d'excellence dont les tournées des spectacles sillonnent la France et rayonnent à l'international.

Il faut noter que le CDN soutient déjà fortement la formation DEUST théâtre (L1 et L2), et qu'il y a donc une continuité dans le projet pour qu'en 3^{ème} année de Licence s'opère un renforcement du partenariat, passant en particulier par la mise en oeuvre de contrats en alternance autour de « la dramaturgie et la mise en scène »

Notre bonne connaissance des autres structures culturelles de la Région avec lesquelles nous travaillons depuis plusieurs années est également un de nos points forts de notre dossier pour proposer à nos étudiants des contrats en alternance sur les métiers de la culture pouvant porter sur la relation avec les publics ou la médiation culturelle au sens large.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Le CDN a déjà mené des réunions avec le service Formation continue et Alternance de l'Université de Franche-Comté pour participer à la réflexion sur ce projet, conjointement avec le directeur du département Arts. C'est donc un projet mûri depuis des années, et qui fait suite à une connaissance réciproque de nos fonctionnements mutuels.

Une lettre d'intention de cette entreprise est jointe à notre dossier précisant la volonté d'encadrer deux étudiants alternants dès septembre 21 afin de leur permettre une bonne insertion professionnelle dans le milieu du spectacle vivant.

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ? oui non

Si oui, précisez :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Nous désirons travailler avec les structures culturelles de la Région Bourgogne Franche-Comté, car il est nécessaire que nos étudiants ne se dispersent pas et perdent leur énergie dans les transports puisque l'alternance se fera semaine par semaine. Les organismes culturels sont suffisamment nombreux dans notre Région afin de fournir un bassin de formation et d'emploi suffisant.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : Les métiers visés sont prioritairement orientés vers le spectacle vivant comme ceux d'assistant à la mise en scène, dramaturge, metteur en scène, intervenant de pratique artistique, animateur socio-culturelle, la relation avec le public, la médiation culturelle et les métiers au sens large de la culture (ouverture vers l'audiovisuel). Il est à noter que les métiers de la culture représentent une part non négligeable de l'économie nationale (la culture représente pour rappel 3,2% de la richesse nationale) et qu'ils sont un levier important de l'insertion professionnelle.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Licence et Master arts du spectacle

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il n'y a pas de formation concurrente au niveau régional. Pour information, il n'y a pas de formation d'arts du spectacle à l'université de Dijon. D'où une demande croissante depuis 5 ans d'accès à notre discipline (nous avons actuellement plus de 200 étudiants en arts) et un désir croissant de formation professionnalisante avec possibilité d'alternance en entreprise.

Après la formation, les étudiants qui ne désireront pas entrer directement dans le milieu du travail auront la possibilité de poursuivre leurs études vers les masters « Métiers de la culture » ou « Politiques culturelles » en France, en Europe ou à l'international.

Calendrier / Rythme de l'alternance

L'alternance se fera une semaine en présentiel à l'université et une semaine en entreprise. Durant les vacances d'hiver et de printemps l'étudiant travaillera en entreprise.

Le rythme sera le suivant sur l'année 2021-2022 : 440 heures à l'université sur les 2 semestres (18 semaines) et 805 heures en entreprise (23 semaines)

Calendrier prévisionnel de l'alternance joint en PJ

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...):

Oui Non

Chaque fin de mois un débriefe sera effectué à l'université comme en entreprise afin d'évaluer la formation et les difficultés rencontrées par l'alternant.

Chaque fin de semestre une réunion plénière aura lieu avec les membres de l'équipe pédagogique du département arts du spectacle et l'équipe de la structure culturelle

Si oui, lesquelles ?

Dans le projet mis en place avec le CDN de Besançon, des ateliers créatifs seront confiés aux étudiant.e.s en alternance et un projet final sera présenté dans le cadre des activités de la structure.

De même, nous nous efforcerons avec les autres structures culturelles de favoriser les initiatives innovantes qui font appel à la créativité de l'étudiant.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Un suivi individualisé sera effectué par le responsable de l'alternance et le responsable de la structure d'accueil.

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

La formation se fera uniquement en présentiel dans l'entreprise.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	FREIXE Guy	16 janvier 2021		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance	FREIXE Guy			
Directeur de composante	MARIAGE André	26 janvier 2021		

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	-----------------------------------

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence Arts du spectacle

Prénom et Nom du signataire : Guy Freixe

Date : 16 janvier 2021

Signature :



ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaëlle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaëlle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJPEG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloïse JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

A l'université	Cours	340 heures	18 semaines	Au total : 440 H heures de cours et de projets tuteurés réparties sur : 18 semaines	heures en autonomie sur site avec relevé de présence
	Projets tuteurés	heures			
	Heures autonomie	100 heures	18 semaines		
Examens et soutenance	heures			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01/09/2022	
En milieu professionnel	Période pratique	805 heures	23 semaines	Au total : 805 heures minimum en milieu pro réparties sur : 23 semaines.	
	Projets tuteurés				

2021							2022									
AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021		OCTOBRE 2021		NOVEMBRE 2021		DECEMBRE 2021		JANVIER 2022		FEVRIER 2022				
Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Février	Mercredi	1	Samedi	1	Février	Mardi	1	
Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2	Dimanche	2	Lundi	2	Mercredi	2	
Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3	Mardi	3	Jeudi	3	
Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi	4	Vendredi	4	Samedi	4	
Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5	Samedi	5	Dimanche	5	
Vendredi	6	Lundi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jeudi	6	Dimanche	6	Lundi	6	
Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7	Lundi	7	Mardi	7	
Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi	8	Mardi	8	Mercredi	8	
Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9	Dimanche	9	Mercredi	9	Jeudi	9	
Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10	Jeudi	10	Vendredi	10	
Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Février	Samedi	11	Mardi	11	Vendredi	11	Samedi	11
Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12	Samedi	12	Dimanche	12	
Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi	13	Lundi	13	Mardi	13	
Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14	Mardi	14	Mercredi	14	
Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15	Mercredi	15	Jeudi	15	
Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche	16	Jeudi	16	Vendredi	16	
Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17	Vendredi	17	Samedi	17	
Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18	Mardi	18	Samedi	18	Dimanche	18	
Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19	Mercredi	19	Lundi	19	
Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20	Jeudi	20	Jeudi	20	Mardi	20	
Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi	21	Vendredi	21	Mercredi	21	
Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22	Samedi	22	Jeudi	22	
Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23	Dimanche	23	Dimanche	23	Vendredi	23	
Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24	Lundi	24	Samedi	24	
Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Samedi	25	Février	Mardi	Mardi	25	Dimanche	25	
Jeudi	26	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26	Mercredi	26	Lundi	26	
Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jeudi	27	Jeudi	27	Mardi	27	
Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28	Vendredi	28	Mercredi	28	
Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29	Samedi	29	Jeudi	29	
Lundi	30	jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30	jeudi	30	Dimanche	30	Dimanche	30	Vendredi	30	
Mardi	31			Dimanche	31			Vendredi	31	Lundi	31	Lundi	31	Samedi	31	

2022														
MARS 2022		AVRIL 2022		MAI 2022		JUIN 2022		JUILLET 2022		AOÛT 2022		SEPTEMBRE 2022		
Mardi	1	Vendredi	1	Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Jeudi	1	Soutenance
Mercredi	2	Samedi	2	Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2	Vendredi	2	
Jeudi	3	Dimanche	3	Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Samedi	3	
Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Dimanche	4	
Samedi	5	Mardi	5	Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5	Lundi	5	
Dimanche	6	Mercredi	6	Vendredi	6	Lundi	6	Février	Mercredi	6	Samedi	6	Mardi	6
Lundi	7	Jeudi	7	Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mercredi	7	
Mardi	8	Vendredi	8	Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Jeudi	8	
Mercredi	9	Samedi	9	Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9	Vendredi	9	
Jeudi	10	Dimanche	10	Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Samedi	10	
Vendredi	11	Lundi	11	Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Dimanche	11	
Samedi	12	Mardi	12	Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12	Lundi	12	Février
Dimanche	13	Mercredi	13	Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Mardi	13	
Lundi	14	Jeudi	14	Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mercredi	14	
Mardi	15	Vendredi	15	Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Février	Jeudi	15
Mercredi	16	Samedi	16	Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16	Vendredi	16	
Jeudi	17	Dimanche	17	Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Samedi	17	
Vendredi	18	Lundi	18	Février	Mercredi	18	Samedi	Lundi	18	Jeudi	18	Dimanche	18	
Samedi	19	Mardi	19	Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19	Lundi	19	
Dimanche	20	Mercredi	20	Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Mardi	20	
Lundi	21	Jeudi	21	Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mercredi	21	
Mardi	22	Vendredi	22	Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Jeudi	22	
Mercredi	23	Samedi	23	Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23	Vendredi	23	
Jeudi	24	Dimanche	24	Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Samedi	24	
Vendredi	25	Lundi	25	Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Dimanche	25	
Samedi	26	Mardi	26	Jeudi	26	Février	Dimanche	Mardi	26	Vendredi	26	Lundi	26	
Dimanche	27	Mercredi	27	Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Mardi	27	
Lundi	28	Jeudi	28	Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mercredi	28	
Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Jeudi	29	
Mercredi	30	Samedi	30	Lundi	30	jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30	Vendredi	30	
Jeudi	31			Mardi	31			Dimanche	31	Mercredi	31	Samedi	31	

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Étape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Étape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU
Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

*Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe*

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master Arts de la scène

Champ : Arts

Mention : Master Arts de la scène

Spécialité : Arts de la scène

Parcours : Théâtres du monde

Responsable de la formation : Guy Freixe

Nom Prénom : FREIXE Guy

Mail : guy.freixe@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Nadège CHEVRE

Nom Prénom : CHEVRE Nadège

Mail : nadege.chevre@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	--

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

L'un des objectifs de notre Master est de s'ouvrir à la diversité des métiers du spectacle vivant. Chaque semestre une UE de pré-professionnalisation est proposée : médiation culturelle (S7) ; production, administration et gestion de projets artistiques (S8) ; politiques culturelles nationales et internationales (S9). Des professionnels insérés dans le milieu des entreprises culturelles viennent encadrer notre formation.

Nombreux sont les étudiants de Master qui souhaitent approfondir leur connaissance des institutions et structures culturelles et nous avons mis en place un parcours intitulé « Métiers de la culture » qui propose au semestre 10 une immersion longue dans un lieu culturel. Le Mémoire prend alors la forme d'un rapport de stage problématisé.

Nous désirons à présent aller plus loin et proposer à certains de nos étudiants la possibilité de mener les 4 semestres du Master en alternance dans une entreprise en lien avec les métiers de la culture, Cette immersion professionnelle est nécessaire pour une réelle connaissance et maîtrise du travail de médiation culturelle avec la possibilité d'entrer ensuite directement dans le marché de l'emploi.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les entreprises culturelles de la Région Bourgogne Franche-Comté seront privilégiées pour des raisons de proximité avec notre université.

Nous avons déjà des liens de partenariat forts avec le Centre Dramatique National de Besançon qui intervient depuis des années dans notre formation, en Licence, Master et DEUST, mais aussi avec Les 2 Scènes de Besançon et le Granit, Scène Nationale de Belfort. Nous comptons approcher d'autres structures régionales, en particulier développer nos actions de terrain et de formation avec le Centre Dramatique National de Dijon.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme envisagé est celui de l'alternance d'une semaine à l'université et d'une semaine en entreprise.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 22 janvier 2021



Avis du directeur de la composante : Très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 26 janvier 2021



CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Il est possible de suivre la formation en ayant déjà été alternant.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le partenariat renforcé avec le CDN de Besançon est une chance exceptionnelle pour nos étudiants en alternance qui pourront ainsi se former auprès d'une entreprise culturelle de haut niveau dans les métiers relatifs à la médiation culturelle et le développement des publics, compte tenu de leurs missions de création et d'accueil de nombreux spectacles venus de France ou de l'étranger au cours d'une saison.

Notre bonne connaissance des autres structures culturelles de la Région avec lesquelles nous travaillons depuis plusieurs années est également un des points forts de notre projet.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mails d'engagement

Nous avons déjà travaillé avec le CDN de Besançon pour définir le profil des étudiants en alternance qu'ils pourraient accueillir et la mission à leur confier. Celle-ci serait orientée vers les actions à mener auprès des publics, en vue de la préparation des spectacles mais aussi pour le sensibiliser plus largement aux actions artistiques, notamment dans les établissements scolaires de la Région.

Une lettre d'intention du CDN est jointe à notre dossier précisant leur volonté d'accueillir et de former « [...] trois postes en alternance lors de la prochaine saison 21-22 ».

D'autres lieux culturels, en particulier le CDN de Dijon, seront contactés prochainement.

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ?

oui non

Si oui, précisez :

Des réunions de travail ont été menées avec le CDN de Besançon.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Nous désirons travailler avec les structures culturelles de la Région Bourgogne Franche-Comté pour plus de cohérence d'action et éviter les déplacements trop fréquents. Les organismes culturels sont suffisamment nombreux dans notre Région pour offrir un bassin de formation et d'emploi suffisant.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : Les métiers visés sont prioritairement ceux de la médiation culturelle, de la relation avec les publics, de la sensibilisation aux actions artistiques. Ce sont les branches du spectacle vivant qui offrent le plus de débouchés. Il est à noter que les métiers de la culture représentent une part non négligeable de l'économie nationale (la culture représente pour rappel 3,2% de la richesse nationale) et qu'ils sont un levier important de l'insertion professionnelle.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Doctorat en arts du spectacle

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il n'y a pas de formation concurrente au niveau régional.

Pour information, il n'y a pas de formation d'arts du spectacle à l'université de Dijon. D'où une demande croissante depuis 5 ans d'accès à notre formation (nous avons actuellement plus de 200 étudiants en Arts du spectacle) et un désir croissant de formation professionnalisante avec possibilité d'alternance en entreprise.

Calendrier / Rythme de l'alternance

L'alternance se fera une semaine en présentiel à l'université et une semaine en entreprise.

Année 2021-2022 : 400 heures à l'université sur les 2 semestres (18 semaines) et 800 heures en entreprise (23 semaines)

Année 2022-2023 : 400 heures à l'université sur les 2 semestres (18 semaines) et 800 heures en entreprise (23 semaines)

Cf. Le calendrier prévisionnel de l'alternance est joint en PJ

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui Non

Chaque fin de mois un débriefe sera effectué à l'université comme en entreprise afin d'évaluer la formation et les difficultés rencontrées par l'alternant.

Chaque fin de semestre une réunion plénière aura lieu avec les membres de l'équipe pédagogique du département arts du spectacle et l'équipe de la structure culturelle

Si oui, lesquelles ?

Dans le projet mis en place avec le CDN de Besançon, des ateliers créatifs seront confiés aux étudiant.e.s en alternance et un projet final sera présenté dans le cadre des activités de la structure.

De même, nous nous efforcerons avec les autres structures culturelles de favoriser les initiatives innovantes qui font appel à la créativité de l'étudiant.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Un suivi individualisé sera effectué par le responsable de l'alternance et le responsable de la structure d'accueil.

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

La formation se fera uniquement en présentiel dans l'entreprise.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	FREIXE Guy	26 janvier 2021		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance	FREIXE Guy			
Directeur de composante	MARIAGE André	26 janvier 2021		

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	-----------------------------------

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence Arts du spectacle

Prénom et Nom du signataire : Guy Freixe

Date : 26 janvier 2021

Signature :



ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaëlle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaëlle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJPEG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloïse JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

A l'Université	600 heures 36 semaines	Au total : 800 H heures de cours et de projets tuteurés réparties sur : 36 semaines <i>heures en autonomie sur site avec relevé de présence</i>
Cours	Projets tuteurés	
Projets tuteurés	200 heures 36 semaines	
Heures autonomie		
Examens et soutenance		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01/09/2023
En milieu professionnel	1600 heures 46 semaines	Au total : 1600 heures minimum en milieu pro réparties sur : 46 semaines.
Période pratique	Projets tuteurés	

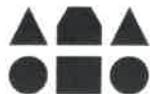
2021							2022								
AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021		OCTOBRE 2021		NOVEMBRE 2021		DECEMBRE 2021		JANVIER 2022		FEVRIER 2022			
Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Férier	Mercredi	1	Samedi	1	Férier		
Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2	Dimanche	2	Mercredi	2		
Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3	Jeudi	3		
Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi	4	Vendredi	4		
Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5	Samedi	5		
Vendredi	6	Lundi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jeudi	6	Dimanche	6		
Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7	Lundi	7		
Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi	8	Mardi	8		
Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9	Dimanche	9	Mercredi	9		
Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10	Jeudi	10		
Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Férier	Samedi	11	Mardi	11	Vendredi	11	
Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12	Samedi	12		
Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi	13	Dimanche	13		
Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14	Lundi	14		
Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15	Mardi	15		
Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche	16	Mercredi	16		
Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17	Jeudi	17		
Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18	Mardi	18	Vendredi	18		
Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19	Samedi	19		
Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20	Jeudi	20	Dimanche	20		
Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi	21	Lundi	21		
Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22	Mardi	22		
Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23	Dimanche	23	Mercredi	23		
Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24	Jeudi	24		
Mercredi	25	Samedi	25	Jeudi	25	Samedi	25	Samedi	25	Férier	Mardi	25	Vendredi	25	
Jeudi	26	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26	Samedi	26		
Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jeudi	27	Dimanche	27		
Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28	Lundi	28		
Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29				
Lundi	30	jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30	jeudi	30	Dimanche	30				
Mardi	31			Dimanche	31			Vendredi	31	Lundi	31				

2022															
MARS 2022		AVRIL 2022		MAI 2022		JUN 2022		JUILLET 2022		AOÛT 2022		SEPTEMBRE 2022			
Mardi	1	Vendredi	1	Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1		1		
Mercredi	2	Samedi	2	Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2		Vendredi	2	
Jeudi	3	Dimanche	3	Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3		Samedi	3	
Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4		Dimanche	4	
Samedi	5	Mardi	5	Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5		Lundi	5	
Dimanche	6	Mercredi	6	Vendredi	6	Lundi	6	Férier	Mercredi	6	Samedi	6	Mardi	6	
Lundi	7	Jeudi	7	Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7		Mercredi	7	
Mardi	8	Vendredi	8	Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8		Jeudi	8	
Mercredi	9	Samedi	9	Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9		Vendredi	9	
Jeudi	10	Dimanche	10	Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10		Samedi	10	
Vendredi	11	Lundi	11	Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11		Dimanche	11	
Samedi	12	Mardi	12	Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12		Lundi	12	Férier
Dimanche	13	Mercredi	13	Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13		Mardi	13	
Lundi	14	Jeudi	14	Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14		Mercredi	14	
Mardi	15	Vendredi	15	Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Férier	Jeudi	15	
Mercredi	16	Samedi	16	Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16		Vendredi	16	
Jeudi	17	Dimanche	17	Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17		Samedi	17	
Vendredi	18	Lundi	18	Férier	Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Dimanche	18	
Samedi	19	Mardi	19	Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19		Lundi	19	
Dimanche	20	Mercredi	20	Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20		Mardi	20	
Lundi	21	Jeudi	21	Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21		Mercredi	21	
Mardi	22	Vendredi	22	Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22		Jeudi	22	
Mercredi	23	Samedi	23	Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23		Vendredi	23	
Jeudi	24	Dimanche	24	Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24		Samedi	24	
Vendredi	25	Lundi	25	Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25		Dimanche	25	
Samedi	26	Mardi	26	Jeudi	26	Férier	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26	Lundi	26	
Dimanche	27	Mercredi	27	Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27		Mardi	27	
Lundi	28	Jeudi	28	Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28		Mercredi	28	
Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29		jeudi	29	
Mercredi	30	Samedi	30	Lundi	30	jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30		vendredi	30	
Jeudi	31			Mardi	31			Dimanche	31	Mercredi	31				

A l'Université					
Cours	300 heures	18 semaines	Au total : 400 H heures de cours et de projets tuteurés réparties sur : 18 semaines	heures en autonomie sur site avec relevé de présence	
Projets tuteurés	heures				
Heures autonomie	100 heures	18 semaines			
Examens et soutenance	heures		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01/09/2022		
En milieu professionnel					
Période pratique	800 heures	23 semaines	Au total : 800 heures minimum en milieu pro réparties sur : 23 semaines.		
Projets tuteurés					

2021							2022								
AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021		OCTOBRE 2021		NOVEMBRE 2021		DECEMBRE 2021		JANVIER 2022		FEVRIER 2022			
Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Férier	Mercredi	1	Samedi	1	Férier	Mardi	1
Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2		Jeudi	2	Dimanche	2		Mercredi	2
Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3		Vendredi	3	Lundi	3		Jeudi	3
Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4		Samedi	4	Mardi	4		Vendredi	4
Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5		Dimanche	5	Mercredi	5		Samedi	5
Vendredi	6	Lundi	6	Mercredi	6	Samedi	6		Lundi	6	Jeudi	6		Dimanche	6
Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7		Mardi	7	Vendredi	7		Lundi	7
Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8		Mercredi	8	Samedi	8		Mardi	8
Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9		Jeudi	9	Dimanche	9		Mercredi	9
Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10		Vendredi	10	Lundi	10		Jeudi	10
Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Férier	Samedi	11	Mardi	11		Vendredi	11
Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12		Dimanche	12	Mercredi	12		Samedi	12
Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13		Lundi	13	Jeudi	13		Dimanche	13
Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14		Mardi	14	Vendredi	14		Lundi	14
Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15		Mercredi	15	Samedi	15		Mardi	15
Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16		Jeudi	16	Dimanche	16		Mercredi	16
Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17		Vendredi	17	Lundi	17		Jeudi	17
Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18		Samedi	18	Mardi	18		Vendredi	18
Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19		Dimanche	19	Mercredi	19		Samedi	19
Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20		Lundi	20	Jeudi	20		Dimanche	20
Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21		Mardi	21	Vendredi	21		Lundi	21
Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22		Mercredi	22	Samedi	22		Mardi	22
Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23		Jeudi	23	Dimanche	23		Mercredi	23
Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24		Vendredi	24	Lundi	24		Jeudi	24
Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25		Samedi	25	Férier	Mardi	25	Vendredi	25
Jeudi	26	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26		Dimanche	26	Mercredi	26		Samedi	26
Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27		Lundi	27	Jeudi	27		Dimanche	27
Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28		Mardi	28	Vendredi	28		Lundi	28
Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29		Mercredi	29	Samedi	29			
Lundi	30	jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30		jeudi	30	Dimanche	30			
Mardi	31			Dimanche	31				Vendredi	31	Lundi	31			

2022															
MARS 2022		AVRIL 2022		MAI 2022		JUIN 2022		JUILLET 2022		AOÛT 2022		SEPTEMBRE 2022			
Mardi	1	Vendredi	1	Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1		1 Soutenance		
Mercredi	2	Samedi	2	Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2		Vendredi	2	
Jeudi	3	Dimanche	3	Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3		Samedi	3	
Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4		Dimanche	4	
Samedi	5	Mardi	5	Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5		Lundi	5	
Dimanche	6	Mercredi	6	Vendredi	6	Lundi	6	Férier	Mercredi	6	Samedi	6	Mardi	6	
Lundi	7	Jeudi	7	Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7		Mercredi	7	
Mardi	8	Vendredi	8	Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8		Jeudi	8	
Mercredi	9	Samedi	9	Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9		Vendredi	9	
Jeudi	10	Dimanche	10	Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10		Samedi	10	
Vendredi	11	Lundi	11	Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11		Dimanche	11	
Samedi	12	Mardi	12	Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12		Lundi	12	
Dimanche	13	Mercredi	13	Vendredi	13	Lundi	13		Mercredi	13	Samedi	13	Mardi	13	
Lundi	14	Jeudi	14	Samedi	14	Mardi	14		Jeudi	14	Dimanche	14	Mercredi	14	
Mardi	15	Vendredi	15	Dimanche	15	Mercredi	15		Vendredi	15	Lundi	15	Férier	Jeudi	15
Mercredi	16	Samedi	16	Lundi	16	Jeudi	16		Samedi	16	Mardi	16		Vendredi	16
Jeudi	17	Dimanche	17	Mardi	17	Vendredi	17		Dimanche	17	Mercredi	17		Samedi	17
Vendredi	18	Lundi	18	Férier	Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18		Dimanche	18
Samedi	19	Mardi	19	Jeudi	19	Dimanche	19		Mardi	19	Vendredi	19		Lundi	19
Dimanche	20	Mercredi	20	Vendredi	20	Lundi	20		Mercredi	20	Samedi	20		Mardi	20
Lundi	21	Jeudi	21	Samedi	21	Mardi	21		Jeudi	21	Dimanche	21		Mercredi	21
Mardi	22	Vendredi	22	Dimanche	22	Mercredi	22		Vendredi	22	Lundi	22		Jeudi	22
Mercredi	23	Samedi	23	Lundi	23	Jeudi	23		Samedi	23	Mardi	23		Vendredi	23
Jeudi	24	Dimanche	24	Mardi	24	Vendredi	24		Dimanche	24	Mercredi	24		Samedi	24
Vendredi	25	Lundi	25	Mercredi	25	Samedi	25		Lundi	25	Jeudi	25		Dimanche	25
Samedi	26	Mardi	26	Jeudi	26	Férier	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26		Lundi	26
Dimanche	27	Mercredi	27	Vendredi	27	Lundi	27		Mercredi	27	Samedi	27		Mardi	27
Lundi	28	Jeudi	28	Samedi	28	Mardi	28		Jeudi	28	Dimanche	28		Mercredi	28
Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29	Mercredi	29		Vendredi	29	Lundi	29			
Mercredi	30	Samedi	30	Lundi	30	jeudi	30		Samedi	30	Mardi	30			
Jeudi	31			Mardi	31				Dimanche	31	Mercredi	31			



**Université de Franche-Comté
A l'attention de Monsieur Guy Freixe**

Besançon, le lundi 25 janvier 2021

Cher Guy,

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises lors de précédentes réunions, j'ai le plaisir de te confirmer la volonté du Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté de s'engager à vos côtés en matière d'alternance.

Face à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, nous mesurons pleinement l'impact de celle-ci sur la jeunesse et notamment les étudiants de l'Université de Franche-Comté

C'est pour cela que Célie Pauthe, directrice du CDN de Besançon Franche Comté, souhaite ouvrir dans notre théâtre, 3 postes en alternance lors de la prochaine saison 21-22.

Ils concerneront pleinement le Département des Arts du Spectacle de l'Université, et plus particulièrement la Licence « Dramaturgie et mise en scène » et le Master en « Relations avec le public ».

Toutefois, l'intensité de notre action en faveur de l'alternance sera liée à l'éventuel prolongement des mesures d'aide à l'embauche initiées par le gouvernement.

Je reste à disposition afin de poursuivre notre réflexion et nos actions en faveur des jeunes si durement touchés par la période actuelle.

Je te prie de recevoir, cher Guy, l'assurance de mes plus chaleureuses pensées.

Fabrice BOY

**Administrateur
Cie Airelle – CDN BFC**

**CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
BESANÇON FRANCHE-COMTÉ**

Compagnie Airelle SARL

6, rue de la Mouillère

25000 BESANÇON

Tél : 03.81.88.55.11

accueil@cdn-besancon.fr

Siret 380 510 404 00011

APE 9001Z

Esplanade Jean-Luc Lagarce Avenue Edouard Droz 25000 Besançon | Adresse administrative : 6 rue de la Mouillère 25000 Besançon

03 81 88 55 11 | accueil@cdn-besancon.fr | www.cdn-besancon.fr | Numéros de licences d'entrepreneur de spectacles

R-2020-001996 | licence catégorie 1 | R-2020-001427 | licence catégorie 2 | R-2020-001426 | licence de catégorie 3